

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

28 Carterons Messel, mesure de Vevay
potati de vin & Char de Bois en Chaine et Sapin
fourni par la Commune

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

Dixme somme de dix sous petits assignée à l'école, par le Bailli Enguel, qui donnoit 100 par année au Récid

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

160 f. 16 sols 14 quarterons Messel par l'ancien Gouverneur

c. Fondations?

160 f. 16 sols, et 14 quarterons Messel

d. Caisses communales?

Point

e. Biens d'église?

Point

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

Un jardin de demi fassier, le verger de 3 fassiers pour plantage

g. De biens-fonds?

De la Bourse des Sauvres 8 f. 10 sols et de l'interet sur ley 3 f. 8 sols

b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

Ainsi le total de ma pension par année fait 28 Carterons Messel, mesure de Vevay, & Char de Bois, un logement et un jardin et 8 Carterons

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

La Rogise

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

C'est une Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

De la Paroisse de Châtillien

d. District

De laquene de Maracon

e. Canton

District d'Oron

Canton du Limon

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

La plus éloignée a un quart de lieue

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

Le 2e rend au village
sauf le moulin

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Le 2e rend quelvillage
à lieue sauf le moulin

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

La plus éloignée a un quart d'heure

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Il y en a treize

60

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

Il y en a quatre en circonférence

a. Leurs noms.

Mexurion, ^{a demi lieue} ^{quant de lieue} ^{quant de lieue} Pélissier, et Chésallens, une lieue

b. Leurs distances réciproques.

Mexurion est à un quart de lieue d'Yvontaux, jusqu'à Pélissier il y a demi lieue, et jusqu'à Chésallens trois quart de lieue

I I.

INSTRUCTION.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

La lecture l'écriture l'orthographe l'arithmétique et la musique

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

On la tient l'hiver et l'été sans interruption, et une école par jour qui dure trois heures par jour

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage?

On se sert du Catechisme et des recueils de passages

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

On suit autant que possible les avis du Pasteur

9°. Durée de l'école chaque jour?

Elle dure trois heures

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

Il sont distribués en deux classes

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs,

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

Jadis le Ministre nommait et les Vauxilles choisissait

b. D'où est-il?

De la Rogive

c. Son nom

Jean Pierre Jolly

(3)

d. Son âge.

38 ans

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

Il y en a quatre

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

Depuis l'année dernière

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

Il restait à la Rogive il étoit agriculteur

b. Réunit-il à son office quelq' autre fonction? quelles sont-elles?

Non

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

Il y en a trois plus assidus en hiver qu'en été

a. En hiver, }
b. En été, } soit garçons ou filles.

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

Elle possède une demi pose de prés moraines

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

Le produit peut être évalué à huit francs

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

Non

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

Rien

15°. Bâtiment de l'école.

Point

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

Le Régent fournit la chambre sans aucune rémunération particulière

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

- (4)
- 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?
- A. En argent, bled, vin, ou bois?
- B. De quelle source dérive-t-elle? comme de
- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Elle Consiste 10 le demi pose de terrain indiqué; en ce qui est En fait quatre francs provenant de l'intérêt de quelques anciens billets dont on ignore la source de plus douze francs et 10 sols provenant d'une donation que le ci devant Gouvernement a eu fait

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'école?
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
 - b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
 - c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?
 - d. District
 - e. Canton

62

N. B. P.

Maracon

Un Village

Une Commune

Palerieu; le Village a son agent

D'Oran

Du Léman

- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Elle sont toutes dans la circonférence d'un quart d'heure

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Il a le Very jndexis Palerieu & Maracon
Une maison dite la Charbonniere & quelques autres qui n'ont point de nom particulier

- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Elle sont toutes comprises dans la circonférence d'un quart d'heure

- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Il a 33 Enfants qui la fréquentent tous de Maracon,